

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**1<sup>re</sup> séance, 24<sup>e</sup> année**

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 5 juillet 2021 à 17 h, à distance (Zoom).

**Membres du comité exécutif présents :**

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève  
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté  
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant  
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Mot de bienvenue**

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

**1.2 Ouverture de la séance extraordinaire**

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance extraordinaire du comité exécutif du 5 juillet 2021 à 16 h 58.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

**CEX-21-22-001**

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jacques Nadeau et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum

## Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Correspondance
- 1.6 Interventions du public et période de questions

### 2.0 Décisions

- 2.1 École Belleau – Remplacement de la tuyauterie de chauffage – Adjudication de contrat

### 3.0 Information

Aucun point

### 4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

### 5.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 1.5 Correspondance

Aucune correspondance

### 1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

### 2.0 DÉCISIONS

**CEX-21-22-002**  
**SRM**

#### 2.1 École Belleau – Remplacement de la tuyauterie de chauffage – Adjudication de contrat

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210615-80 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de remplacement de la tuyauterie de chauffage pour l'École Belleau;

**ATTENDU** l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 30 juin 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de la soumission reçue, effectuée par la firme d'ingénieurs RD Technologies inc.;

**ATTENDU** l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Louise Roberge et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Les entreprises Marcel Têtu inc., le contrat de travaux de remplacement de la tuyauterie de chauffage pour l'École Belleau, pour un montant de 123 400 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**3.0 INFORMATION**

Aucun point

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des membres**

Aucune question et aucun message.

**CEX-21-22-003**

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Ève Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 17 h 01.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Ève Lapointe*

---

Ève Lapointe  
Présidente

*Sandra Cauchon*

---

Sandra Cauchon  
Secrétaire générale